

Les droits de l'Homme bafoués en Syrie

M. Vincent Nioré, MCO, a été mandaté par le bâtonnier afin de se rendre en mission d'observation en Syrie pour soutenir notre confrère Mohannad El-Hassani, incarcéré depuis dix mois dans la région de Damas. Il lui est reproché d'avoir créé une association de défense des droits de l'Homme, ce qui est considéré comme un «*crime contre l'État*» en Syrie.



Cet avocat, non engagé politiquement, a été radié à vie par son barreau pour ces simples faits. Son

procès pénal est en cours. Il risque une peine de 3 à 15 ans de prison.

M. Nioré a pu approcher M. El-Hassani et s'entretenir avec lui.

Une prochaine audience se tiendra le 27 mai 2010 et il est important qu'une large communication soit faite autour de ce procès qui relève de l'infamie.

M. Nioré a proposé que soit décerné à notre confrère le prix Ludovic Trarieux qui récompense les actions en faveur des droits de l'Homme.

Déjà en 2009, le bâtonnier Christian Charrière-Bournazel s'était ému de cette situation et, en signe de protestation, avait rendu au bâtonnier de Damas le cadeau qu'il lui avait offert à l'occasion de l'une de ses visites à Paris.

Dans ce même esprit, le bâtonnier Jean Castelain a clairement fait savoir au barreau de Damas que le bâtonnier n'était pas le bienvenu aux célébrations du Bicentenaire du rétablissement du barreau de Paris en juin prochain.